

Quand la presse s'emmêle... le SNPDEN UNSA répond - La situation du collège de Pins Justaret

De nombreux collègues se sont émus suite à la parution d'un article de la Dépêche du Midi relatif au collègue Daniel Sorano de Pins Justaret. Cette émotion est tout à fait légitime tant les propos écrits et filmés qui sont tenus sont graves et manquent de factualité et d'objectivité, sans parler du droit de réponse contradictoire des personnels injustement accusés qui a été bafoué. Du grand journalisme d'investigation ! Un recours sera engagé par notre collègue contre le journal, et nous soutenons sa démarche.

Sans perdre un seul instant le SNPDEN UNSA de la Haute Garonne a proposé spontanément son aide à nos deux collègues chef et adjoint. Chacun sait l'importance de l'écoute, du conseil et de l'accompagnement dans ces situations déstabilisantes et éprouvantes. Nous les avons épaulés en audience avec Madame la DaseN de la HAUTE GARONNE. Ceci a permis, d'une part, d'apporter des éléments contradictoires nécessaires au rétablissement des faits, d'entrevoir les suites à donner à cette situation anormale, et d'autre part, d'obtenir l'assurance du soutien de notre encadrement, ce qu'a confirmé sans ambiguïté Madame la DaseN, même si, chacun le comprendra, celle-ci se doit d'analyser cette situation avec impartialité et donc entendre toutes les parties avant d'apporter une réponse. Il est nécessaire d'ajouter que nos collègues ont aussi le soutien d'une très grande partie des acteurs de terrain - enseignants, personnels éducatifs, administratifs, mais aussi de nombreux parents ne cautionnant pas la démarche engagée par leurs représentants locaux. Dans l'immédiat, nos collègues vont demander à bénéficier de la protection fonctionnelle comme le prévoit nos statuts.

Les réponses de notre encadrement viendront donc sans tarder, et rétabliront avec toute la fermeté nécessaire, nous le souhaitons, l'image de nos collègues qui a été injustement dégradée.

Quelle expérience pouvons-nous retirer de cette situation ?

Personne n'est à l'abri d'une telle action de déstabilisation.

Le SNPDEN, qui n'a pas forcément la solution immédiate à tous problèmes, sait écouter, analyser et conseiller voire accompagner les collègues mis en difficulté ceci dans les délais les plus brefs.

Contrairement à des consignes qui peuvent être données ici ou là, en cas de crise médiatisée, l'absence de communication peut s'avérer contre-productive. Si le chef n'est pas en mesure de l'assurer, notre encadrement se doit de le faire. Devoir de réserve et de discrétion ne signifie pas incapacité à communiquer.

Un retour d'expériences sera sans doute à tirer de cette affaire afin que d'autres situations du même type et qui ne manqueront malheureusement pas de se présenter, puissent faire l'objet du traitement et d'une résolution les plus efficaces possibles. Ceci pour préserver l'intérêt moral des personnels de direction à chaque fois qu'ils font l'objet d'attaques ou de campagnes calomnieuses, mais aussi pour prévenir l'image de l'Etat que nous représentons.

Nous serons attentifs à l'accompagnement que l'équipe académique de Madame la DaseN voudra bien mettre en œuvre, ceci avec toute la transparence nécessaire et dans le cadre de bienveillance qu'elle souhaite porter aux personnels de direction.